

# LISTE DE CHOSES À FAIRE AVANT SON DÉMÉNAGEMENT

- Choisir une date à l'avance
- Prévoir un budget
- Contacter plusieurs déménageurs ou demander de l'aide à des proches
- Aller se procurer des boîtes, du ruban adhésif, un crayon-feutre, du papier d'emballage ou de vieux journaux
- Faire un premier tri de ses objets. Donner ce que vous n'utilisez plus à un organisme de bienfaisance ou faire une vente de garage
- Prévoir le déplacement des animaux s'il y a lieu
- Planifier le changement d'école des enfants s'il y a lieu
- Contacter votre fournisseur à l'avance d'internet, de télé et de téléphonie pour faire transférer vos services à la nouvelle adresse
- Vider le réfrigérateur un peu avant l'arrivée des déménageurs et prévoyez des glacières pour garder vos aliments au frais
- Faire le ménage de votre logement afin de le laisser comme il était lorsque vous y êtes emménagé



LES HABITATIONS PARTAGÉES  
DU SAGUENAY

Page 1 sur 2



# LISTE DE CHOSES À FAIRE AVANT SON DÉMÉNAGEMENT

- Appeler votre fournisseur d'électricité à l'avance pour débrancher vos services de l'ancienne adresse et transférer vos services à votre nouvelle adresse
- Changer votre adresse auprès du gouvernement du Canada via ce lien <https://www.canada.ca/fr/gouvernement/changement-adresse.html>
- Changer votre adresse auprès du service québécois de changement d'adresse (SQCA) via ce lien <https://www.quebec.ca/habitation-et-logement/changement-adresse-demenagement>  
Ce service vous permet de faire votre changement d'adresse en même temps pour les services suivants :  
(Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail; Élections Québec; Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale; Régie de l'assurance maladie du Québec; Retraite Québec; Revenu Québec; Société de l'assurance automobile du Québec.)
- Contacter votre banque et les entreprises de cartes de crédit
- Aviser votre médecin et votre pharmacie
- Appeler vos assurances habitation / auto / vie
- Transférer votre courrier et vos clés de votre boîte aux lettres avec l'aide des services de Poste-Canada
- Aviser votre employeur, votre comptable et votre notaire



LES HABITATIONS PARTAGÉES  
DU SAGUENAY

Page 2 sur 2

